



## **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**SUR LA COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN 38160  
LIEUDIT LE BOURG – 47 RUE BIESSE  
« LE DOMAINE DE CHAMBARAN »**

**UN APPARTEMENT T3 DE 66,01M<sup>2</sup> AU 3EME ETAGE  
AVEC DEUX BALCONS  
UNE PLACE DE PARKING**

**(cadastrés sections AL N° 399, AL N° 447, AL N° 555, AL N° 557, AL 561  
et les lots de copropriété n° 80 et 122)**

**DANS UNE COPROPRIETE DISPOSANT D'UNE PISCINE EXTERIEURE ET D'UN POOL-HOUSE**

**MISE A PRIX : 56 000 €**

**ADJUDICATION FIXEE LE MARDI 26 OCTOBRE 2021 A 14 HEURES  
à l'audience du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières  
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE au Palais de Justice, Place Firmin Gautier – 38000  
GRENOBLE**

**Visite prévue sur place le jeudi 14 octobre 2021 de 14 heures à 15 heures par le ministère de la  
SELARL LEGALACT, Huissiers de Justice à GRENOBLE**

### **DESIGNATION**

Sur la Commune de SAINT-MARCELLIN 38160 (Isère), dans un ensemble immobilier dénommé « LE DOMAINE DE CHAMBARAN », lieudit « Le Bourg » soumis au régime de la copropriété, sur un terrain avec piscine, club-house, composé d'un bâtiment élevé d'un rez-de-chaussée et 4 étages comprenant 40 appartements et 14 blocs individuels de pavillons de type III et IV élevés d'un rez-de-chaussée et un étage avec jardins privatifs, cadastré sections AL N° 399, AL N° 447, AL N° 555, AL N° 557, AL 561.

### **CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE**

Le cahier des conditions de vente contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocat, et déposé au Greffe du Juge de l'Exécution des Saisies Immobilières du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE le 6 mai 2021.

### **FRAIS - ENCHERES**

Les frais préalables seront payables, comme les frais postérieurs par l'adjudicataire EN SUS du prix.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'un avocat inscrit au Barreau de GRENOBLE qui ne pourra être porteur que d'un seul mandat. Les enchères sont pures et simples et chaque enchère doit couvrir l'enchère qui la précède.

**CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 5 600 €**

Soit 10 % du montant de la mise à prix par chèque de banque émis à l'ordre de la CARPA, ou remise d'une caution bancaire irrévocable.

Pour extrait : Pascale MODELSKI, Avocat  
[www.bastille-avocats.fr](http://www.bastille-avocats.fr)

**Pour tous renseignements s'adresser à la SELARL EYDOUX-MODELSKI – BASTILLE AVOCATS, Avocats susnommés  
Tél 04.76.46.27.43 – [www.bastille-avocats.fr](http://www.bastille-avocats.fr), et pour prendre communication du cahier des conditions de vente au Greffe  
du Tribunal Judiciaire de GRENOBLE, où il est déposé, tous les jours, de 14H à 16H, sauf le MARDI.**